

Collecte des déchets ménagers et du tri sélectif

ANNÉE
2019

QUARTIERS CONCERNÉS

Beauvais Sud-Ouest

Quartiers Saint-Jean
(hors grands ensembles concentrés) +
Saint-Just-des-Marais (sud de l'avenue Jean
Mermoz) – ensemble des voies à l'Ouest du
boulevard de l'Île de France et de la rue de
Pontoise en dehors des dites rues, sauf le
début de l'Avenue Pierre Mendès France.

Les bacs ou les sacs
devront être sortis la veille
au soir pour 20h.

Pas de collecte le 1^{er} mai
et le 25 décembre. Les collectes
seront soit avancées ou reportées.

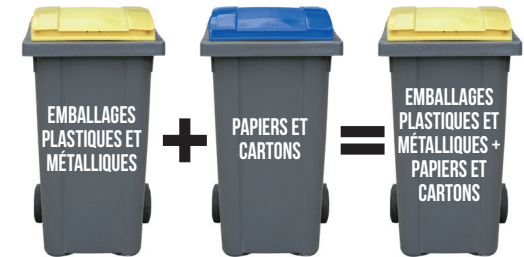


Réorganisation du dispositif de
collecte à partir du 4 mars 2019

Finis les hésitations au moment de trier nos déchets.

Votre poubelle jaune acceptera l'ensemble de vos emballages plastiques et métalliques ainsi que les papiers et les cartons en mélange (voir les consignes détaillées au recto de ce document).

UNE SEULE POUBELLE DE TRI



Les agents du service « cadre de vie – déchets » de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis iront de commune en commune pour récupérer progressivement vos conteneurs bleus.

En attendant le remplacement des conteneurs, vos bacs de tri actuels (jaunes et bleus) devront être sortis en même temps.



	Mercredi	Jeudi	Samedi
EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES + PAPIERS ET CARTONS 			●
ORURES MÉNAGÈRES 	●		●
VÉGÉTAUX <small>Collecte réservée uniquement aux particuliers</small>		●	

Déchets végétaux : Collecte du 1^{er} jeudi du mois d'avril au dernier jeudi du mois de novembre.



VERRE

La collecte du verre est en apport volontaire !

Vous pouvez retrouver la carte des bornes d'apport volontaire implantées dans votre quartier et sur l'ensemble du territoire de Beauvais sur le site sur le site [www.beauvaisis.fr/rubrique Déchets](http://www.beauvaisis.fr/rubrique/Déchets)



Les encombrants

Les déchets encombrants ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils sont acceptés toute l'année dans les déchetteries du territoire ou collectés en porte-à-porte, sur simple rendez-vous au 0 800 00 60 40 pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport. La collecte est limitée à 3m³ et à un seul rendez-vous par mois.

FIL JAUNE
Une interrogation, un conseil pour la gestion de vos déchets ménagers, végétaux...?

Une question, un renseignement, contactez le service cadre de vie - déchets de l'agglomération du Beauvaisis.

0 800 00 60 40 Service & appel gratuits

